

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

## PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.  
Six mois, — . . . 10 — — 13 »  
Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

## Gare de Saumur (Service d'été, 19 juin).

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 09 minutes du matin, express-poste.  
6 — 45 — — (s'arrête à Angers).  
9 — 02 — — omnibus.  
1 — 33 — — soir, —  
4 — 13 — — express.  
7 — 22 — — omnibus.

## DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.  
8 — 20 — — omnibus.  
9 — 50 — — express.  
12 — 38 — — omnibus.  
4 — 44 — — soir, —  
10 — 30 — — express-poste.  
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 43 s.

## PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces . . . . . 20 c. 4<sup>e</sup> ligne.  
Dans les réclames . . . . . 30 —  
Dans les faits divers . . . . . 50 —  
Dans toute autre partie du journal. 75 —

RÉSERVES SONT FAITES :  
Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ;  
Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
AU BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et  
chez MM. GRASSET, JAVAUD et MILON, libraires.

## Chronique Politique.

Le *Movimento*, du 15 courant, publie l'article suivant :

« Le *Diario oficial* de Mexico assure que le gouvernement américain, aurait demandé au ministre des affaires étrangères du Mexique à quelle condition cette république serait disposée à renouer ses rapports avec la France.

Le président Juarez avait immédiatement répondu qu'il était prêt à rouvrir des rapports diplomatiques avec le gouvernement de la République française sans autres conditions que celles qui seraient jugées également honorables pour les deux nations.

Au Mexique on a l'espoir que la France, selon l'exemple de l'Espagne, ne tarderait pas à envoyer un ministre plénipotentiaire à Mexico. »

L'*Indépendance belge* nous apprend que les bonapartistes déploient une extrême activité, que l'on serait même sur les traces d'une grande conspiration qui tramerait un nouveau Boulogne ; elle ajoute même que M. de Galifet, impliqué dans cette affaire, serait mis en disponibilité. Si, après l'histoire de l'Empire que l'on commence à connaître à fond, si après tous ces crimes, ces dilapidations, ces trahisons, si la France tolérerait jamais l'action des intrigants qui l'ont dévalisée pendant vingt ans, il faudrait désespérer à jamais de l'état mental de notre malheureux pays.

La *Patrie* annonce que l'ambassadeur d'Espagne, M. Ologaza, vient d'avoir avec M. de Rémusat une longue conférence au sujet des menées carlistes sur la frontière. A la suite de cette entrevue, on aurait donné avis à don Carlos, caché à Bayonne, de s'éloigner de la frontière, que notre gouvernement fait surveiller pour empêcher la formation des bandes carlistes.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE  
de l'Écho saumurois.

On nous écrit de Londres :

« Il est évident qu'une grande crise menace l'Angleterre. Le mécontentement est général ; le ministère Gladstone a perdu sa popularité, et les agitations politiques et sociales prennent un caractère dont on ne peut dissimuler la gravité. L'Internationale, grossie des fugitifs de la Commune, se remue à Londres avec une activité fiévreuse ; on sent qu'elle s'appête à frapper un grand coup. Elle entretient dans ce but, dans le nord de l'Angleterre, des grèves qui dépassent tout ce que nous avons vu jusqu'à aujourd'hui. Elle réorganise ses rangs, nomme de nouveaux agents, les envoie dans les comtés pour propager les doctrines et exciter la classe ouvrière à la révolte contre les lois sociales. Le fénianisme lui tend la main à travers deux océans. Un pied sur le continent européen et l'autre sur l'Amérique, ces deux puissantes associations ont leur point de contact en Angleterre, et la lutte, une fois qu'elle aura éclaté, sera d'autant plus terrible que ces deux éléments y combineront leurs moyens d'action pour une victoire commune.

En outre, les esprits sont en pleine fermentation en Irlande. Principalement, dans la province de Munster, la situation prend un aspect sinistre. Chaque semaine, les fénians tiennent des réunions très-nombreuses auxquelles on n'a songé à mettre aucun frein jusqu'à aujourd'hui. Les journaux deviennent de jour en jour plus audacieux, et le gouvernement, malgré les pouvoirs nouveaux dont il est investi, n'ose pas sévir. Les constables et les agents, chargés de veiller sur la paix publique, sont découragés. Partout ils rencontrent de la résistance, et la corruption est telle dans les tribunaux, que les individus accusés des délits les plus graves sont absous avec la plus grande facilité. Les juges qui s'aviseraient d'agir avec plus de résolution, seraient immédiatement aux prises avec toutes sortes de difficultés ; les témoins seraient introuvables du moment que les coupables ne seraient pas pris en flagrant délit. »

Nous voulons bien croire que ce tableau est un peu chargé. Cependant, il est impossible de méconnaître son exactitude dans l'ensemble et dans la plus grande partie des détails.

A Mayence, l'Assemblée générale des associations catholiques d'Allemagne a pris, au sujet de la question romaine, une résolution en cinq points que nous résumons ci-après :

1<sup>o</sup> La prise de possession de Rome par la violence a été une usurpation et un vol inexcusables.

2<sup>o</sup> Les garanties données par le gouvernement italien sont insuffisantes pour assurer au Pape le libre exercice de ses fonctions spirituelles, et la perfidie du précédent cabinet de Turin n'inspire aucune confiance dans le maintien de ces garanties.

3<sup>o</sup> Le transfert de la capitale du soi-disant royaume italien à Rome et l'usurpation du Capitole sont le couronnement de la politique révolutionnaire de Cavour et constituent un outrage sanglant pour notre siècle.

4<sup>o</sup> Les gouvernements de l'Europe ne tiennent aucun compte des pétitions de leurs sujets catholiques en faveur du chef spirituel de l'Eglise. C'est là une injustice qui détruit les droits des peuples et confirme la violence politique. Qu'ils n'oublient pas qu'ils donnent la main à la révolution, en lui sacrifiant ainsi les bases du pouvoir : l'Eglise et le représentant du Christ.

5<sup>o</sup> Jamais les catholiques allemands ne cessent de réclamer le rétablissement des droits de leur souverain spirituel. Un jour, les gouvernements reconnaîtront que les vraies bases de l'ordre et du bien-être général ne se trouvent pas dans les phrases des partis, mais dans la conscience chrétienne.

## LE CRIME DE LA PLACE PIGALLE.

A minuit 1/2, dans la nuit de lundi à mardi, deux soldats du 114<sup>e</sup> de ligne cheminaient sur le boulevard de Clichy, vers la place Pigalle.

Ils sortaient du bal de la Boule-Noire, où ils avaient passé la soirée, et semblaient être en état d'ébriété.

Arrivés à la hauteur du n° 10, ils furent accostés par une fille qui leur proposa de les emmener chez elle. Un ignoble marchandage s'ensuivit ; on ne tomba pas d'accord, et les deux soldats poursuivirent leur chemin.

Mais derrière la fille suivaient quatre rôdeurs de barrières, ignobles Sigisbés, hélas ! bien nombreux dans ces parages.

L'un d'eux s'approche et lui glisse ces mots à l'oreille :

— Emmène-les toujours, nous allons leur rabler leur carme (leur enlever leur argent).

Ce propos avait été entendu par les nommés Angles (Pierre), cocher, et Faillet (Jean), frotteur, qui rentraient à leur domicile dans la maison même devant laquelle avait lieu ce colloque.

— Laissez cette femme, et allez-vous-en, dirent-ils aux deux militaires, ce sera plus prudent.

Ceux-ci eurent le bon sens d'écouter ce sage conseil et disparurent.

Mais aussitôt, l'un des individus se précipitait sur Angles, en s'écriant :

— Quel est le *Collignon* qui a dit ça ? Et au même instant lui portait un coup de tête dans l'estomac.

Angles riposta par un vigoureux coup de poing ; mais son agresseur, tirant de sa poche un énorme couteau-poignard, l'en frappa d'un coup terrible dans le ventre, et prit la fuite.

Aux cris désespérés poussés par ce malheureux, son camarade Faillet s'élança, mais il ne put le secourir : trois coups de couteau, portés par l'un des complices, l'étendirent par terre ; il avait été atteint à l'aîne et au côté droit.

Pendant ce temps, la fille avait pris la fuite avec ses deux autres complices. Jusqu'à présent, elle n'a pu être retrouvée.

Aux cris poussés par les victimes, une patrouille de ligne et une ronde d'agents de police accoururent, tandis que le sous-brigadier Floven arrêtait l'un des meurtriers dans la rue de Navarin.

Quant à l'autre, il s'était précipité dans le bassin de la place Pigalle, espérant, par cette immersion, échapper aux poursuites ; il n'y réussit pas, car, au bout de quelques instants, il était pêché par les gardiens Gasdeloup et Bresson.

Conduits au poste de la place Bréda, les assassins ont déclaré se nommer :

André Joseph, né à Lamballe (Côtes-du-Nord), profession de cocher, et Albert Alfred, également cocher, né en Belgique.

Quant aux deux victimes de cet acte de sauvagerie, elles avaient eu la force de se traîner jusqu'à leur demeure.

Angles, dont les intestins sortaient de son affreuse blessure, était tombé sur le palier du quatrième étage.

Faillet avait pu monter jusqu'au sixième, et se jeter sur son lit.

M. le docteur Hennequin, mandé par les agents, arriva en toute hâte.

Immédiatement, M. le commissaire de police Lefebvre d'Hellencourt procéda à l'enquête ; après avoir recueilli les dépositions des victimes et

les avoir confrontées avec leurs assassins, il les fit transporter d'urgence à l'hôpital Lariboisière.

Les meurtriers ont été incarcérés au dépôt. Une foule compacte n'a pas cessé de stationner toute la journée sur le lieu du crime et autour du bassin de la place Pigalle, que la police a fait vider. On y a trouvé le poignard qu'André Joseph y avait laissé.

Une lettre trouvée sur lui, datée de la maison centrale de Melun, fait présumer qu'on a affaire à un repris de justice. Il portait en outre deux couettes et un mouchoir ensanglanté.

Quant aux victimes, malgré les soins dont elles sont l'objet, la gravité de leurs blessures est telle qu'on désespère de les sauver.

Quoique le service de la police soit fait avec soin dans ce quartier, presque toutes les nuits des rixes qui, heureusement, n'ont pas cette gravité, y jettent l'émoi ; les habitants sont navrés ; et demandent à grands cris quand on les débarrassera de l'immonde population qui s'y donne rendez-vous. On n'y voit que filles et rôdeurs.

Pourtant l'on nous assure que Paris est expurgé.

Au lendemain des affaires de juin, le général Cavaignac prit une mesure extrême, réclame depuis longtemps : il fit arrêter tous les individus de professions interlopes, et ainsi Paris fut assaini.

Ne faudrait-il pas faire de même aujourd'hui ?

Les boulevards extérieurs et les quartiers centraux sont infestés de gens sans aveu, n'ayant que le vol et la prostitution pour moyens d'existence. Ne serait-il pas temps de débarrasser Paris de ces hontes ?

Qu'en pense le préfet de police ?

Voici quelques nouveaux détails.

Pierre Angles, l'une des victimes, est mort mercredi matin, sans avoir recouvré connaissance, à l'hôpital Lariboisière.

Bien que l'état de Faillet soit également désespéré, il a pu, dans la matinée, fournir au juge d'instruction de Barneville, chargé de cette affaire, des éclaircissements confirmant de point en point le compte-rendu qui précède.

Confronté avec les deux meurtriers, il les a aussitôt reconnus ; une crise, qui aurait pu lui être fatale, s'en est suivie.

De l'interrogatoire auquel ont été soumis les assassins, il résulte que le prétendu André, muni d'un faux-passeport, est en réalité le nommé Pic, évadé de Cayenne, où il subissait une condamnation à vingt ans de travaux forcés.

D'après les indications fournies par cet individu, sa maîtresse a été arrêtée et mise provisoirement à la disposition de la justice.

Elle a parfaitement reconnu le poignard dont s'est servi André pour crever la tripaille du malheureux Angles (suivant sa cynique expression), « parce que ce dernier l'avait traité de m... »

On espère tirer de cette fille d'autres renseignements.

Quant à Albert Alfred, le Belge, aussi cynique que son complice, il prétend n'avoir agi que dans le cas de *légitime défense*, bien qu'il soit prouvé





